



Des conseils pour l'installation de panneaux photovoltaïques



Crédit photo : © L.A. Géo-Data

Vous vous interrogez sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques ? La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) propose un premier niveau de conseil et d'information gratuit pour les particuliers, les entreprises et les agriculteurs du territoire. Objectif : aider au développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Orienter et analyser le potentiel de chaque toiture, trouver le meilleur emplacement pour installer des panneaux photovoltaïques, estimer la production d'électricité qui pourrait en découler : c'est désormais possible grâce au cadastre solaire. Cet outil, élaboré par Territoire d'Énergie 44, est mis à disposition par la COMPA à des experts qui pourront vous répondre et vous guider vers le meilleur choix possible :

- Vous êtes un particulier ou une entreprise du petit tertiaire privé (moins de 1000 m², artisans, commerçants...) > Contactez l'Espace Conseil France Rénov' au **02 40 96 44 70** ou amelioration-habitat@pays-ancenis.com.
- Vous êtes une entreprise (hors petit tertiaire privé) > Contactez Atlansun via le formulaire de contact sur leur site internet : atlansun.fr.
- Vous êtes un agriculteur > Contactez la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : Elsa Leveder du Service énergie au **02 53 46 62 24** - elsa.leveder@pl.chambagri.fr.